

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 14

Artikel: Nyon et ses industries
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. —
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

Nyon et ses industries.

On ne visite peut-être pas assez souvent cette petite ville qui se mire coquettement dans l'onde et s'élève en gradins offrant à l'œil une série de terrasses et de jardins surmontés de tourelles gothiques, de vieux édifices pittoresques entourés de verdure, d'où l'on découvre au loin le panorama le plus complet des Alpes et le Mont-Blanc, qui ne se voit aussi bien d'aucune autre ville du littoral. Sa riante situation a fait dire à un écrivain qu'elle rappelait en miniature Constantinople et le Bosphore.

Nyon, qui ne compte que 3500 habitants, est non seulement remarquable par la beauté du site, mais encore par son commerce et son industrie, qui s'y sont développés très rapidement et d'une manière fort intéressante depuis quelques années.

Le petit ruisseau de l'Asse, fait mouvoir, à lui seul, sur un parcours de 5 kilomètres, 17 scieries, moulins et usines. On compte dans les environs 3 moulins à 4 et 6 paires de meules. Cinq grandes scieries exportent leurs produits en France et à Genève. Un quartier de la ville basse, occupé par des entrepôts de bois de chauffage, ne fait pas moins de 400,000 fr. d'affaires par année. Les tanneries de MM. Richard, frères, sont connues même en Angleterre, et la briqueterie du Boiron jouit d'une réputation méritée.

Parmi les industries que nous avons eu le plaisir de visiter citons entre autres la fabrique d'allumettes de sûreté, dites suédoises, de MM. Bohy et Brack, dont l'activité redoublera sans doute lorsque ces allumettes, en vertu de la nouvelle loi fédérale, seront d'un usage général. Les substances qui servent à cette fabrication sont le sulfure d'antimoine, avec lequel on recouvre la plaque à friction, le phosphore rouge ou amorphe non vénéneux, et le chlorate de potasse.

La taille de l'allumette se fait dans une fabrique de Bulle. Le bois employé est le tremble ou le peuplier de Suède ou du nord de l'Allemagne, qu'on plonge dans un bain de paraffine pour en augmenter la combustibilité. On prend aussi du sapin, mais comme il est moins poreux et que la paraffine ne peut le pénétrer, on remplace celle-ci par un soufrage de l'extrémité de l'allumette, après quoi on applique le chlorate de potasse et le phosphore.

Ces opérations terminées, les allumettes sont introduites dans un appareil semblable à celui qui sert à marquer les billets de chemin de fer dans les gares. Les boîtes s'y remplissent automatiquement avec une rapidité merveilleuse. Les boîtes de carton recouvertes de leur étiquette viennent de la Suède qui peut les fournir à un prix infiniment bas ; celles de bois se font dans le pays ; notre Pénitencier en fournit la majeure partie.

La fabrique de savons médicamenteux et de savons de toilette, de M. Callet, pharmacien, prend de jour en jour plus d'extension. Ses produits ont toutes les qualités et l'élégance de ceux des meilleures fabriques de Paris ; aussi s'en exporte-t-il de quantités notables en Allemagne et en France, malgré les droits.

Plus loin, on s'arrête avec non moins d'intérêt, à l'établissement de MM. Perrelet et Martin, qui occupe une soixantaine d'ouvriers et envoie dans toute l'Europe, ses vis d'horlogerie et de précision.

Mentionnons aussi la fabrique de peignes de M. Deprez. Ces peignes de toutes formes, et d'un poli achevé, sont faits, suivant leur prix, de corne, d'ivoire ou de celluloïde, substance nouvelle qui a l'éclat de l'ivoire et la souplesse du caoutchouc. Réputée pour le bon marché de ses produits, cette maison les expédie même en Allemagne. Nous en avons vu un gros ballot, qui allait prendre le chemin de Mayence.

Un peu plus bas, nous trouvons la fabrique de pâtes alimentaires, qui fournit cent quintaux par jour, et ne peut suffire à ses commandes.

Enfin il faut citer les poteries ordinaires, qui sont nombreuses ; la manufacture de chapeaux de soie de MM. Sauvet et Huguenin, la seule qui existe en Suisse ; les lécrelets de Rive, souvent préférés à ceux de Bâle ; les pastilles de M. le pharmacien Roux, renommées dans toute la Suisse ; la fabrique de ouate, au-dessous de Crans, etc., etc.

Nous n'avons certes point oublié les magnifiques produits de la poterie artistique de MM. Pflüger, frères, qui font l'admiration des connaisseurs par l'originalité de leurs formes, leur vernis superbe et le naturel de leurs peintures variées. Nous espérons revenir un jour, plus en détail, sur cet établissement qui fait honneur à notre pays et qui a obtenu dès le début, de si brillants succès.

L. M.